Politique d'entreprise: fonctionnement futur des réseaux d'information et de coopération

1995/2313(COS) - 05/12/1995 - Document de base non législatif

OBJECTIF : ce rapport sur le fonctionnement futur des réseaux d'information et de coopération de la politique d'entreprise (réseaux EIC, BC-NET et BRE) prend en compte les données actuelles et l'analyse critique des évolutions possibles avant de proposer les objectifs prioritaires à poursuivre ainsi que leurs conséquences fonctionnelles et financières. CONTENU : L'objectif stratégique des réseaux de politique d'entreprise est la mise à la disposition des PME d'une infrastructure d'information, de conseil et soutien à travers toute la Communauté et au-delà. Le rapport de la Commission souligne à la fois l'importance de l'acquis basé sur le caractère irremplaçable de la méthodologie des réseaux s'appuyant sur un large partenariat avec des corps intermédiaires décentralisés prenant en charge une part importante de cofinancement. Toutefois, le chemin qui reste à parcourir réclame une montée en puissance en termes de qualité, d'efficacité et d'adéquation des moyens aux besoins des PME. Ceci implique d'adapter la composition des réseaux aux objectifs de développer une politique de qualité et d'en mesurer les résultats, de réviser le rôle de la Structure centrale en privilégiant l'animation et la formation, d'amplifier l'effet réseau et l'impact de la promotion. En termes de financement, des efforts de rationalisation s'imposent, de même que la modernisation des outils informatiques ou télématiques pour concilier développement local et mondialisation des échanges. Les PME devront être plus soutenues dans l'élaboration de leurs stratégies d'internationalisation, être mieux informées sur les marchés et conseillées efficacement sur les moyens de coopérer pour tirer le plein potentiel du marché intérieur et des nouvelles opportunités existant sur les marchés, notamment en Europe centrale et orientale, en Méditerranée mais aussi en Amérique Latine et en Asie. Enfin, la Commission considère que cela serait un avantage si les réseaux pouvaient agir de concert avec d'autres programmes communautaires et d'autres organismes nationaux ou régionaux.